

### Résumé

Les droits fondamentaux des personnes vivant en situation de conflit, notamment les droits économiques, sociaux et culturels (ci-après, DESC) sont touchés par les hostilités et la violence de forte intensité, ainsi que par la prolongation des conflits et des situations d'occupation. Selon les caractéristiques d'un conflit – intensité, durée, objectif et géographie – les violations des DESC peuvent être directes et délibérées, servant d'arme de guerre, ou secondaires, comme conséquence des hostilités. Parmi les droits les plus touchés se trouvent le droit à un niveau de vie adéquat - accès à l'alimentation, à l'eau, à l'assainissement et au logement, à la santé, au travail et à l'éducation, ainsi qu'aux droits civils et politiques, à la sécurité, à la liberté d'expression et de mouvement, et le droit à ne pas être soumis à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants, incluant la violence sexuelle.

Elles le font malgré les difficultés et menaces excessives auxquelles elles font face en tant que femmes. Dans les situations de conflit, elles font partie de la vaste majorité de personnes qui perdent leur emploi et qui sont mises à pied.<sup>(1)</sup> Les femmes continuent de porter de façon disproportionnée la charge de travail de soins en général<sup>(2)</sup> - notamment le travail reproductif et la garde d'enfants, les soins aux personnes malades et âgées - qui ne sont toujours pas pris en compte, rendu invisible et non valorisé.<sup>(3)</sup> En temps de conflit, les personnes aidantes font souvent face à des situations extrêmement volatiles et incertaines (telles que des déplacements forcés et des bombardements), qui peuvent entraîner un niveau élevé de stress influant sur leur bien-être psychosocial et sur leur capacité à prendre soin des personnes dont elles sont responsables et d'autres personnes vulnérables. L'accès des femmes et des filles aux services essentiels est devenu encore plus difficile. En raison de la migration et des déplacements engendrés par les conflits, la nécessité économique et d'autres processus, plusieurs ménages ruraux sont dirigés par des femmes, qui ne sont toutefois pas pleinement reconnues. La violence sexuelle, dont le viol, est de plus en plus utilisée comme méthode de guerre et outil de torture pendant les conflits.<sup>(4)</sup> Malgré cela, les femmes continuent d'être sous-représentées dans les processus de paix.

**Bien que les femmes comptent parmi les groupes qui souffrent le plus dans les situations de conflit, nous les voyons mener des luttes pour les droits humains dans de nombreuses communautés partout dans le monde, œuvrant en première ligne dans les situations de conflit.**



### **Il est également important de reconnaître que les femmes ne sont pas un groupe homogène.**

Les femmes sont confrontées à différents obstacles et formes de discrimination en fonction de leurs identités intersectionnelles dans une société donnée. Des facteurs tels que la classe, le statut de citoyen, l'identité sexuelle, la race, la religion ou autres peuvent en fait devenir des obstacles à l'accès des femmes à leurs droits.

(1) Yvonne Quek, Women's Work Amid Fragility and Conflict: Key Patterns + Constraints, Georgetown Institute for Women, Peace and Security, février 2019, <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/201902//Womens-Work-Key-Patterns-Constraints.pdf>

(2) Charmes, Jacques, The unpaid care work and the labor market. An analysis of time use data based on the latest world compilation of Time Use Surveys, 2019 [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/publication/wcms\\_732791.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/publication/wcms_732791.pdf)

(3) Pour en savoir plus sur l'analyse que fait le Réseau DESC du travail de soins et de l'économie des soins, veuillez consulter « Il est urgent d'élaborer un nouveau pacte social sur les soins », Réseau DESC, 7 avril 2021 <https://www.escri-net.org/fr/nouvelles/2021/il-est-urgent-delaborer-un-nouveau-pacte-social-sur-soinst>

(4) Committee against Torture Decides First Complaint on Sexual Violence in Conflict, The International Justice Resource Center, 5 septembre 2019 <https://ijrcenter.org/201905/09//committee-against-torture-decides-first-complaint-on-sexual-violence-in-conflict/>

Le présent document soutient que, pour assurer une paix durable, un cadre des droits humains centré sur l'égalité réelle et sur une analyse féministe intersectionnelle, car les femmes vivent des formes variées et souvent combinées de discrimination, est nécessaire dans les situations de conflit.

Il vise à partager avec d'autres membres du Réseau DESC, des alliés, des organisations humanitaires et autres intervenant dans des situations de conflit les expériences de nos membres sur le terrain et les principes fondamentaux qu'ils/elles ont élaboré pour lutter en faveur d'une paix durable.

Le document donne d'abord une définition de situations de conflit qui intègre une analyse féministe. Les membres du Réseau DESC considèrent les situations de conflit comme étant des « contextes en proie à un conflit ou qui en sortent, et des zones où un conflit risque fort d'éclater en raison de troubles sociaux et politiques ». En ce sens, les membres du Réseau DESC prêtent attention aux situations de violations généralisées et graves des DESC qui entraînent des troubles sociaux et sont souvent un signe annonciateur de l'intensification d'un conflit et un élément essentiel de l'analyse des risques de conflit.<sup>(5)</sup>

**La définition a été adoptée à la suite d'une série de discussions avec des membres du Réseau DESC intervenant dans des situations de conflit.** Selon leur expérience, les conflits découlent d'une économie politique de la violence où la militarisation, la répression et d'autres formes de violence sont non seulement générées, mais aussi essentielles au maintien d'énormes inégalités inhérentes au capitalisme, au patriarcat, au racisme systémique et au colonialisme, qui touchent tout particulièrement les femmes, entre autres groupes marginalisés.<sup>(6)</sup> La définition proposée dans le présent document vise à sortir des points de vue patriarcaux hégémoniques s'inspirant d'expériences masculines et binaires, peu d'attention étant normalement accordée aux facteurs systémiques ou historiques de conflit. En ce sens, des chercheuses féministes ont tenté d'élargir l'analyse du conflit pour intégrer les visions et les expériences des femmes, soulignant l'importance d'appliquer une perspective de genre à l'analyse des conflits et de leurs effets.<sup>(7)</sup> Ainsi, des membres du Réseau DESC ont convenu d'adopter une définition de « situations de conflit » qui est plus large que la définition de conflit armé reconnue en droit international, de façon à englober des situations où existent des conditions exceptionnelles qui pourraient donner lieu à une violence et à une instabilité généralisée et où pourraient intervenir des acteurs non étatiques, tels que des entreprises. Le Réseau DESC a aussi à cœur de situer les conflits dans les histoires de colonialisme et d'inégalités systémiques, prêtant attention à la diversité des expériences et des impacts des conflits sur différents groupes de femmes, ainsi que sur des personnes de diverses orientations sexuelles, d'identités, d'expressions et de caractéristiques de genre.

(5) Voir Cahill-Ripley, A et Hendrick, D (mars 2018) Economic, Social and Cultural Rights and Sustaining Peace: An Introduction, Friedrich-Ebert-Stiftung, Quaker United Nations Office et Lancaster University, p.24 <http://wp.lancs.ac.uk/escr-peacebuilding/files/201803//Economic-Social-and-Cultural-Rights-and-Sustaining-Peace-Report-2018.pdf>; Alerte rapide et droits économiques, sociaux et culturels, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 2016 <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G1666/096//PDF/G1609666.pdf?OpenElement>

(6) Pour en savoir plus sur l'analyse que font des membres du Réseau DESC de l'économie politique de la violence, veuillez consulter : Cristina Palabay, Francisco Mateo Rocaél Morales, Miguel Martín Zumalacarréguí et Ruben Kondrup, « S'attaquer au racisme systémique à l'échelle mondiale », Open Global Rights, 16 octobre 2020 <https://www.openglobalrights.org/confronting-systemic-racism-globally/?lang=French>

(7) Dans l'introduction au cours « Les conflits armés dans une perspective de genre : impacts différenciés, consolidation de la paix et accès aux mécanismes de protection internationaux » [original : Los conflictos armados desde el enfoque de género: impactos diferenciados, construcción de paz y acceso a mecanismos internacionales de protección, Institut de Drets Humans de Catalunya, 2019. Disponible sur : <https://www.aulaidhc.org/es/cursos/conflictos-armados-desde-enfoque-genero-impactos-diferenciados-construccion-paz-acceso-mecanismos-internacionales-proteccion-4-edicion.php>

Le texte présente ensuite les arguments de membres du Réseau DESC en faveur d'une approche féministe intersectionnelle accompagnée d'un cadre de gestion des situations de conflit, mettant en valeur des exemples de femmes menant la résistance et luttant pour un changement équitable.

**Le document soutient qu'il est essentiel d'adopter un cadre des droits humains qui nous permette d'identifier et de combattre les formes structurelles et systémiques de discrimination et d'oppression qui existent, et qui ont beaucoup trop souvent entraîné des conflits.**

Il met au centre les titulaires de droits et les revendications de leurs droits et oblige les entités responsables – États et acteurs du secteur privé – à répondre de leurs actions et, de ce fait, à s'acquiescer de leurs obligations.

C'est un cadre qui repose sur les principes d'égalité formelle et réelle, de non-discrimination, de responsabilisation, de participation et d'inclusion. Un cadre des droits humains permet qu'une approche féministe intersectionnelle soit adoptée, suivie et mise en œuvre pour le bien de l'ensemble des membres d'une société. Compte tenu qu'un cadre des droits humains prévoit cette analyse intersectionnelle, il favorise une paix durable, car il permet de déterminer les causes profondes et structurelles des conflits et offre des recours justes et équitables à des groupes occupant des places différentes. <sup>(8)</sup>



## 7 leçons Clés et principes

Le document apporte, en conclusion 7 leçons apprises et principes clés tirés de ces exemples et de l'expérience de nos membres et qui permettront d'orienter le travail sur le terrain. Ces leçons apprises et principes peuvent se résumer comme suit :



1. S'attaquer aux causes historiques de la discrimination fondée sur le genre, aux stéréotypes de genre et aux conceptions traditionnelles des rôles de genre qui perpétuent la discrimination et l'inégalité pour pouvoir réaliser l'égalité réelle ;
2. Utiliser les moyens de plaidoyer, de mobilisation et de responsabilisation existant au niveau international, ainsi qu'au niveau national, étant entendu que les DESC sont justiciables ;
3. Établir des partenariats intersectoriels pour assurer un soutien global ;
4. Adopter des approches psychosociales et communautaires globales et multidimensionnelles dans les interventions, s'il y a lieu ;
5. S'assurer de bien atteindre les femmes, notamment celles habitant des zones difficiles d'accès ;
6. Éviter de trop simplifier le conflit, prêtant attention à ses causes profondes et à sa dynamique complexe ;
7. Protéger l'ensemble des défenseur-e-s des droits humains et adresser en particulier les risques accrus qui pèsent sur les femmes défenseuses des droits humains.

(8) Claudia Fuentes-Julio et Raslan Ibrahim. «Une Approche Des Droits De l'Homme dans la Résolution des Conflits», Éthique et Affaires Internationales, Septembre 2019.

## Merci

Le présent document découle de discussions tenues par des douzaines de membres de l'ensemble du Réseau DESC au cours des deux dernières années et a été élaboré dans un processus de collaboration par plusieurs membres du Réseau DESC. Ces membres sont :

- Adalah-The Legal Center for Arab Minority Rights.
- Al Mezan Center for Human Rights.
- BAOBAB for Women's Human Rights.
- Comisión Colombiana de Juristas.
- Dr Amanda Cahill-Ripley, Economic and Social Rights Academic Network (ESRAN).
- Escuela Nacional Sindical (ENS).
- Dr Evelyne Schmid, professeure associée au Centre de droit comparé, européen et international de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne.
- Georgian Young Lawyers Association (GYLA).
- Just Associates (JASS) - États-Unis/mondial
- Karapatan.
- Minbyun - Lawyers for a Democratic Society.
- Mwatana for Human Rights.
- Peace Track Initiative (PTI).
- Spaces for Change.
- The Democracy and Workers Rights Center (DWRC).
- Unión afrocolombiana de trabajadoras domésticas (UTRASD).
- Women's Legal Centre (WLC).
- Women's Rehabilitation's Center (WOREC).

Suivez -Nous



 @ESCRNet